

## A retenir

Signalez tous vos changements :

- situation familiale
- situation professionnelle
- coordonnées : adresse - mail - téléphone
- coordonnées bancaires

> **Espace mon compte / modifier ma situation**

## Agenda

### La Caf vous contactera...

#### ... en octobre 2013

- > pour connaître vos ressources 2012 nécessaires au renouvellement des droits au 1<sup>er</sup> janvier\*
- > si vous êtes étudiant boursier

#### ... en mai 2014

- > pour savoir si vous conservez votre logement\*

\* Ne concerne pas tous les étudiants.

Pour un bon acheminement des courriers que la Caf vous adresse, assurez-vous que votre nom figure bien sur la boîte aux lettres.



### QR code...mode d'emploi

Téléchargez gratuitement sur votre mobile une application permettant de lire les QR code (mobiletag, lynkee...). Après ouverture, cadrez le code et acceptez la connexion.

### A vos smart...prêts...captez !

Vous avez un smartphone ?  
Grâce à ce QR code



accédez directement au site internet de la Caf du Calvados

### Découvrez la page Facebook !



accédez directement à la page facebook  
caf logement étudiants

Caisse d'allocations familiales du Calvados  
8, avenue du Six-Juin  
CS 20001  
14023 Caen cedex 9

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Imp. Caf Caen AGE 095 06/13

# Aide

## au logement étudiants



>> **rendez-vous sur le caf.fr** <<

La clé d'accès  
à vos **démarches en ligne**



## Est-ce que j'y ai droit ? ...

...si je suis logé en chambre, en meublé, en résidence universitaire ou en foyer, si je suis en colocation ? ...

### Aides et services

S'informer sur les aides

Logement et cadre de vie

Connaître vos droits selon votre situation

Vous louez ou vous achetez un logement

! Toutes les réponses pour vous guider dans vos démarches.

## A combien s'élèvera mon aide au logement ?

### Aides et services

Les services en ligne

Estimer vos droits

! Pour évaluer votre droit, vous devez répondre à des questions qui concernent votre logement, votre situation personnelle et vos ressources.

Exemple pour une location à Caen :

| Je suis              | logé                                     | mes ressources annuelles 2011 | mon loyer sans les charges | mon droit à l'aide au logement |
|----------------------|--|-------------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| étudiant célibataire | chez un particulier                      | < 7500 €                      | 400 €                      | 175,12 €                       |
|                      | dans une résidence universitaire (Crous) | < 4900 €                      | 150 €                      | 37,91 €                        |

## Calculez et choisissez

Si vos parents perçoivent des prestations de la Caf, l'ouverture de votre droit à l'aide au logement entraîne une perte ou une baisse de leurs aides : comparez les montants pour prendre la décision la plus avantageuse.

## Quelle démarche ?

### Aides et services

Les services en ligne

Accéder à une demande en ligne

### Avant de commencer, munissez-vous des informations suivantes :

- votre adresse mail
- l'adresse complète de votre logement (y compris le numéro d'appartement et de bâtiment)
- votre relevé d'identité bancaire
- le contrat de location (bail)
- le nom et l'adresse de votre bailleur
- le montant de vos ressources des deux dernières années
- le montant du loyer et des charges locatives
- le cas échéant, le numéro allocataire de vos parents et leur Caf d'appartenance.

! Un conseil pour ne pas perdre de droits : faites votre démarche dès le mois d'entrée dans les lieux.

## Des astuces pour gagner du temps

| Si vous êtes dans ce cas...   | ... alors cochez ou remplissez à l'écran   |
|---|--|
| La personne bénéficiaire de l'aide au logement  | Indiquez votre état civil et votre Rib (pas celui de vos parents)  |
| Vous renseignez votre lieu de naissance   | Saisissez les 3 premières lettres puis cliquer sur l'icône «loupe»                                       |
| Etudiant étranger   | Ne mentionnez pas votre numéro de sécurité sociale   |
| Jamais été en couple ou marié   | Précisez que vous êtes célibataire   |
| Dans une zone de saisie «adresse»   | Laissez un espace au lieu d'une apostrophe, ne mentionnez ni les cedex ni les numéros de boîtes postales |
| Vous êtes en colocation   | Indiquez «0» dans la case «Personnes vivant à votre domicile»  |
| Logé en cité universitaire ou en résidence étudiants  | Vous résidez en foyer et vous payez un loyer > oui   |
| C'est votre première demande d'aide au logement. Vous finissez votre démarche en ligne  | Imprimez le récapitulatif de la demande en ligne et signez la première page                              |
| En possession du récapitulatif de votre déclaration signé et de l'attestation de loyer complétée et signée par votre propriétaire | Envoyez ce dossier à la Caf du département du logement pour lequel vous demandez une aide                |